Procès-verbal
de l'assemblée générale des parents
tenue le 6 septembre 2023 à 19h00
À l'École Masson de Danville

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE MASSON

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 6 septembre 2023 à 19h03, à la cafétéria.

1. MOT DE BIENVENUE

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Caroline Champagne, directrice, et résolu :

QUE Stéphanie Gagnon agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Soleil Maurice, parent, que l'ordre du jour soit adopté

tel que présenté en ajoutant le point Fondation à l'ordre du jour.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2022

Il est proposé par Véronique Vachon, parent, que le procès-verbal soit adopté en apportant la correction suivante: La fondation de L'école Masson est active depuis 2000 et non depuis 2002.

5. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET PRIORITÉ 2023-2024

Mme Caroline se présente. Elle fait un retour aux sources puisqu'elle a enseigné 11 ans à Masson.
Mme Champagne nous présente ses priorités :
1- S'approprier l'école
2- Réussite
3- SCP
4- Projet éducatif

6. INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS POSSIBLES

a. Conseil d'établissement
b. OPP
c. Comité de parents au centre de services scolaires
d. Comité EHDAA

7. ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil sera composé de cinq parents et cinq membres de l'équipe-école. Cette année, 3 postes membres et 2 postes de substitut sont en élection. Il y a également les postes de la présidence d'assemblée, de vice-présidence et de Comité de parents offerts. De plus, il y aura une formation obligatoire pour chaque membre du CÉ.

a. Nomination d'un président d'élection
Kim Jasmin se propose afin qu'elle puisse agir à titre de président d'élection.

b. Règlements de nomination des représentants

c. Nomination des scrutateurs

d. Représentants des parents au conseil d'établissement (3)
Mme Cindy Petit se propose.
Mme Ève-Lyne Laroche propose Annie Savoie.
Mme Véronique Vachon propose Kim Jasmin

Mme Olivia Gionet se propose.

Mme Annie Savoie refuse la proposition.
Mme Kim Jasmin accepte la proposition

Nomination des trois représentants des parents du conseil d'établissement. Mme Cindy Petit, Mme Olivia Gionet et Mme Kim Jasmin. Félicitations à vous trois!

e. Représentants substituts des parents au conseil d'établissement (2) Mme Annie Savoie et Mme Marie-Pier Dickey

f. Représentant au comité de parents
Il est proposé que Mme Cindy Petit, parent soit notre représentante.

g. Substitut du représentant au comité de parents
Aucun

8. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) ART 96

9. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
Inquiétude en lien avec la sécurité des enfants et l'augmentation de la circulation près de l'école.

10. PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par, Cindy Petit, parent et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h57.

Caroline Champagne **Directrice**	Stéphanie Gagnon **Secrétaire d'assemblée**

Procès-verbal
de l’assemblée générale des parents
tenue le 6 septembre 2023 à 19h00
À l’École Masson de Danville